



Le grand mélange
présente

En partenariat avec
France Musique



Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République



la fête estivale
des chœurs amateurs
le 3 juillet

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les chœurs amateurs sont actuellement désespérés. Plus d'un an de pandémie a cassé leur dynamique tant sur le plan artistique que social. Militante pour le chant choral, l'association *Le grand mélange* veut permettre à tous les ensembles vocaux amateurs de partager à nouveau le plaisir du chant choral d'ici l'été. C'est pourquoi nous lançons « Airs d'été – La fête estivale des chœurs amateurs » :

un flash-mob de chant choral dans toute la France le 3 juillet 2021

L'événement que nous proposons est double :

- **En présentiel** : toutes les chorales qui le souhaitent pourront préparer un programme de 15 minutes à présenter en plein air **le 3 juillet**. Chaque chœur pourra s'inscrire dès le 25 mai sur le site www.airs-ete.fr afin d'annoncer le lieu et l'heure de leur représentation. *Le grand mélange* diffusera alors la carte de France du flash-mob choral qui recensera toutes les représentations de chant choral sur le territoire le 3 juillet.

- **En numérique** : chaque chœur participant filmera sa représentation du 3 juillet et pourra ajouter une vidéo sur le site de l'association. *Le grand mélange* mettra en avant sur ses différents réseaux de communication l'ensemble des vidéos réalisées lors du flash-mob.

Du 25 mai au 2 juillet : ouverture des inscriptions sur le site airs-ete.fr

Le 3 juillet : flash-mobs en plein air dans toute la France, lieux et horaires à retrouver sur la carte

Du 3 au 9 juillet : mise en ligne des vidéos des flash-mobs

Grâce à cette initiative **en partenariat avec France Musique**, nous souhaitons redonner des perspectives réalistes et motivantes à tous les chœurs d'ici l'été, et célébrer ensemble le chant choral dans toute la France !

www.airs-ete.fr (à partir du mardi 25 mai)
Marc-Olivier DUPIN - mod@legrandmelange.fr - 06 75 01 03 59